

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Aménagement quartier Saint-Jean - îlot 3

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ville de Bar-le-Duc

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame Martine JOLY - maire

RCS / SIRET

2 1 5 5 0 0 2 9 9 0 0 0 1 5

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4.1 - Aire de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	Le projet comprends la création d'espaces de stationnement en accompagnement des constructions, dont l'un de 60 emplacements.
a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement de voies et d'espaces publics assurant le lien avec ceux voisins et des lots sur lesquels seront établis :

- un immeuble à usage de bureaux (établissement recevant du public) d'une emprise au sol de 650 m² et d'une surface de plancher de 1 530 m², accompagné d'environ 60 emplacements de stationnement, prenant place sur une parcelle de 2 560 m² ;
- un espace de stationnement d'une capacité d'environ 25 emplacements, prenant place sur une parcelle de 1 080 m², dédié à un centre de formation implanté sur une parcelle voisine inscrite dans le périmètre d'un précédent Permis d'Aménager (cf. PA0550291900001) ;
- des logements collectifs et maisons individuelles réparties sur 3 parcelles de 930 m², 800 m² et 3 370 m².

Outre les constructions susvisées, il comprendra la démolition d'un boulo-drome couvert qui sera remplacé par un équipement neuf implanté dans un autre quartier.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans la requalification d'emprises libres ou dépréciées. Il vient à la suite d'opérations du même ordre déjà réalisées : construction d'une résidence autonomie comportant 62 logements, d'un cinéma disposant de 5 salles, aménagements de voies et d'espaces publics paysagers comprenant parking, aire de jeux, espaces de détente.

Il vise à permettre l'implantation de logements à loyer modéré de différents types ainsi que d'activités tertiaires et de formation. Suivant un plan guide mis à jour, il participera à la composition d'un nouvel espace urbain tissant le lien entre le centre-ville et les faubourgs, entre l'Ornain et les coteaux boisés.

Les aménagements seront conçus selon les principes déjà posés qui reposent notamment sur :

- le suivi de la topographie du site,
- un cœur d'îlot accessible et apaisé,
- une qualité d'usage,
- des continuités paysagères,
- un traitement sobre et soigné,
- la présence des végétaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débiteront par la réfection et la création des réseaux, infrastructures et voiries utiles à la viabilisation et à la desserte des lots. Cette première phase sera suivie par la construction des différents immeubles, la démolition du boulodrome, puis l'aménagement de leurs abords et de l'emprise libérée selon un phasage et une coordination à définir avec les acteurs associés. L'opération s'achèvera par celui des voies et espaces publics.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les lieux aménagés et construits participeront à la composition progressive d'un secteur urbain équilibré mêlant habitat, activités culturelles, tertiaires et formation en connexion avec son environnement.

Les voies structurantes qui le bordent (avenue du 94ième Régiment d'Infanterie et avenue Gambetta) feront l'objet, elles aussi, d'opérations de requalification.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à :

- une procédure de Permis d'aménager ;
- une procédure de Permis de démolir ;
- une procédure de Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface aménagée : environ 11 000 m ² Emplacements de stationnement créés : environ 105	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le projet se situe sur le finage de la commune de Bar-le-Duc, entre l'avenue du 94ième Régiment d'Infanterie (du côté Nord- Est) et l'avenue Gambetta (du côté Sud-Ouest).

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 7 6' 8 8 " 64 Lat. 0 5° 1 6' 6 4 " 89

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___" Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre de protection de monuments historiques.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques inondation de la vallée de l'Ornain (prescrit).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est recensé en tant que tel. Néanmoins subsistent des pollutions résiduelles issues des activités industrielles et autres qui ont cessées. Si une bonne part a été traitée lors des opérations de démolition et de dépollution déjà réalisées, des études complémentaires seront menées afin de mieux appréhender les risques potentiels en fonction des usages et travaux projetés et d'établir un plan de gestion en conséquence.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche, dénommé "terre plein derrière la prison", intégré au secteur sauvegardé de la Ville Haute de Bar-le-Duc ,se situe à un peu plus de 300 m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de d'emprise du projet se situe dans la zone urbanisée soumise à des aléas faibles à modérés dans le Plan de Prévention des Risques inondation de la vallée de l'Ornain. Les dispositions qui en découlent seront prises en compte son élaboration.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte tenu de la présence potentielle de pollutions affectant les sols, les dispositions utiles seront prises (établissement d'un plan de gestion, mise à jour de l'Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les chantiers découlant du projet généreront des allées et venues qui feront l'objet d'une organisation adaptée, compatible avec les dessertes. Les constructions à venir (logements, bureaux, centre de formation) généreront des déplacements dont l'impact sera réenvisagé (étude de circulation).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les chantiers pourront générer des émissions sonores qui respecteront la réglementation en vigueur.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Certaines phases des chantiers pourront momentanément générer des vibrations (fondations spéciales).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage public et les éclairages résidentiels respecteront les normes et réglementations en vigueur.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'émission particulière.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents domestiques collectés et traités par les installations d'assainissement collectives.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits lors des chantiers seront triés et traités selon la réglementation en vigueur et les filières dédiées. Les déchets générés par l'usage des lieux et constructions à venir seront triés et traités selon la réglementation en vigueur et les filières dédiées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue une opération de requalification d'espaces urbains laissés libres ou dépréciés.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans son élaboration et sa réalisation, le projet prendra en compte les contraintes inhérentes au site.

Les aménagements suivront sa topographie afin de limiter les exhaussements et affouillements. Les surfaces perméables seront privilégiées pour permettre l'infiltration des pluies. Utiles à la biodiversité et à l'évitement des phénomènes d'îlots de chaleur, les plantations seront constituées d'essences locales variées et seront la base des continuités paysagères.

Les dispositions du Plan Local d'Urbanisme applicables dans ce secteur seront complétées par des fiches de lots qui seront jointes aux compromis de vente.

Les études portant sur les pollutions résiduelles déjà réalisées (Etude environnementale préliminaire, Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires) seront complétées, mises à jours et un plan de gestion sera établi.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une opération de renouvellement urbain déjà engagée, guidée par un plan guide mis à jour. Il porte sur des emprises libres ou dépréciées. Il participe à la composition progressive d'un secteur équilibré, mêlant habitat, activités culturelles, tertiaires, de formation et de loisirs, en connexion avec son environnement, tissant le lien entre le centre ville et les faubourgs, l'Ornain et les coteaux boisés. Les aménagements voulus durables seront sobres mais qualitatifs, marqués par la présence de la végétation. La densité reste "désirable". Les déplacements doux en cœur d'îlot seront privilégiés. Pour assurer la cohérence entre les voies et espaces publics et les parcelles, des fiches de lots ont été établies et seront jointes aux compromis de vente. Si des pollutions résiduelles et le PPRi amènent des contraintes, celles-ci n'apparaissent pas être des empêchements. Les dispositions utiles seront prises dès la conception. Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Fiches de lots - prescriptions

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bar-le-Duc

le, 6 décembre 2021

Signature



BAR LE DUC
LE MAIRE
POUR LE MAIRE

L'Adjoint délégué

Jean-Paul LEMOINE